



CONSEIL INTERCOMMUNAL
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Bussigny – Chavannes-près-Renens – Crissier – Ecublens –
Prilly – Renens – Saint-Sulpice – Villars-Sainte-Croix

PROCES-VERBAL N° 37

Séance du Conseil intercommunal
du mercredi 16 mai 2018

Appel

20 délégués sont présents. Le quorum est atteint et le Conseil intercommunal peut valablement délibérer.

1. Approbation de l'ordre du jour

La Présidente inverse les points 4 et 5 de l'ordre du jour. Ce dernier, modifié, est accepté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 mars 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec remerciement à son auteur.

3. Assermentation d'un(e) délégué(e) au Conseil intercommunal

M. José Birbaum de la commune d'Ecublens est assermenté séance tenante.

4. Communications du Bureau

La Présidente lit la lettre de démission de M. Laurent Renaud (Ecublens) et Vice-Président.

Elle informe que les jetons de présence seront versés à la fin du mois d'août au plus tard.

5. Election d'un-e Vice-Président-e

Suite à la démission de M. Renaud, l'Assemblée doit élire un-e nouveau-elle Vice-Président-e.

Mme Leonardi propose la candidature de M. Piller. Seul candidat, ce dernier est élu à l'unanimité par applaudissement.

6. Communication(s) du Comité de direction

M. Farine excuse Mme Steiner, malade, et M. Golaz, absent pour une soirée des nouveaux habitants à Renens.

M. Farine informe l'Assemblée que le budget 2019 a été validé ce matin-même par le Comité de Direction et que, pour la première fois depuis la création de la POL, il sera inférieur à l'ancien.

Il s'excuse auprès de Mme Sisto-Zoller et M. Delaquis car le Comité de Direction n'a pas eu le temps de répondre à l'interpellation et au postulat, faute de temps. Les réponses seront transmises lors de la prochaine séance prévue en septembre.

7. Préavis no 02/2018 : crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2017

Mme Käslin ouvre la discussion qui n'est pas demandée.

Le rapporteur lit les conclusions du préavis qui sont identiques à celles du rapport de la Commission de gestion.

A l'unanimité,

Le Conseil intercommunal de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»

- vu le préavis no 02/2018 du Comité de Direction du 21 mars 2018,
- oui le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

d'octroyer au Comité de Direction, de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" le crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2017 représentant au total une augmentation des charges de Fr. 158'096.95, conformément aux détails contenus dans l'annexe.

Prend acte

que le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire et que l'octroi des présents crédits complémentaires n'engendrera pas d'excédent de charges totales pour l'exercice 2017 de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois".

8. Préavis no 03/2018 : comptes 2017

Mme Käslin parcourt, page par page, les comptes 2017.

Elle ouvre la discussion qui n'est pas demandée.

Le rapporteur lit les conclusions du préavis qui sont identiques à celles du rapport de la Commission de gestion.

A l'unanimité,

**Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»**

- vu le projet présenté par le Comité de Direction;
- ouï le rapport de la Commission de gestion

adopte

- Les comptes de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" arrêtés au 31 décembre 2017 et en donne décharge au Comité de Direction.

9. Préavis no 04/2018 : rapport de gestion 2017

Mme Käslin ouvre la discussion qui n'est pas demandée.

M. Blanchoud lit le voeu du rapport.

La Commission de gestion a été informée de la tenue d'une réflexion du Comité de direction suite à l'audit réalisé par la Cour des comptes et relatif aux expériences de l'organisation policière vaudoise.

Les médias ont d'ailleurs repris plusieurs éléments et interrogations en relation avec les éventuelles nécessités d'adaptation de ladite organisation, son financement et d'une manière générale la collaboration entre la Police cantonale et les différents corps de police intercommunaux. Bien qu'une telle réflexion soit certainement nécessaire, il est à prévoir que des décisions importantes devront être prises par les Autorités exécutives et législatives ces prochaines années, pouvant avoir un impact important sur nos structures sécuritaires régionales et la volonté partagée de nos communes de bénéficier d'une police qualifiée et compétente pour traiter les aspects de sécurité de proximité.

Dans ce sens, nos huit communes ont pu compter depuis 10 ans sur la Police de l'Ouest lausannois qui, dans une très large mesure répond aux attentes lui ayant été fixées depuis sa création.

Et même si certaines voix s'élèvent toujours contre ces structures coordonnées canton/communes, les expériences faites dans notre district tout comme l'étude répétée des activités principales des services de la POL incitent aujourd'hui la Commission de gestion à redoubler sa confiance dans l'organisation en place. C'est pourquoi elle souhaite que le Comité de direction poursuive fermement sa volonté de mettre tout en oeuvre afin de maintenir ce niveau de sécurité axé naturellement sur l'intervention mais aussi sur la proximité avec les habitants et les entreprises du district; consciente qu'il ne s'agit certainement pas de nous reposer sur nos lauriers, la commission invite le pouvoir exécutif intercommunal et l'EM de la POL à poursuivre activement toute démarche avec le Canton et avec les autres corps de police vaudois afin de négocier les meilleurs équilibres des aspects opérationnels, administratifs et naturellement financiers.

Dans ce sens, la Commission de gestion souhaite soumettre ce voeu non seulement au Comité de direction mais également au plénum de notre Conseil intercommunal afin qu'une position forte puisse se démarquer, représentant ainsi l'ensemble de la population de notre district.

M. Farine explique que ce voeu découle d'une discussion avec la Commission de gestion. Il soutient ce voeu et invite l'Assemblée à le soutenir également.

M. Delessert confirme que ce voeu va dans le sens du Comité de direction. Ce qui semble intéressant pour la Commission de gestion, qui planche sur cette gestion de la POL depuis des années, c'est que ce voeu ressorte dans le rapport de gestion 2017 car c'est un sujet actualité, tant sur le plan cantonal qu'au sein des polices intercommunales. La Commission de gestion souhaite que les membres du Conseil intercommunal prennent position.

Ce voeu est adopté à l'unanimité.

Le rapporteur lit les conclusions du rapport.

A l'unanimité,

**Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»**

- vu le rapport de gestion présenté par le Comité de Direction;
- ouï le rapport de la Commission de gestion

approuve

- la gestion de l'exercice 2017 et en donne décharge au Comité de Direction.

10. Motions, postulats, interpellations

11. Question(s) - Divers

M. Blanchoud revient sur le projet des 3 P.

M. Farine répond qu'il n'y a pas eu une grande avancée au niveau des réunions du groupe de travail. Cependant, un gros travail a été effectué pour la consolidation financière de toutes les entités pour ce regroupement. Celle-ci sera présentée la semaine prochaine aux représentants du BI.

Le BI prendra une décision sur la faisabilité après avoir vu le bénéfice financier de ce regroupement.

M. Farine explique qu'il y a énormément de travail car il y a une police, une protection civile mais trois SDIS qui ne sont pas des associations mais des ententes lesquelles travaillent différemment.

La séance est levée à 20h35.

Au nom du Conseil intercommunal :

La Présidente :

La Secrétaire :

P. Käslin

S. Gosteli